

LEMAG



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LE COMPOSTAGE,
UN NOUVEAU
DÉFI



VIE DE LA
COMMUNE



ENVIRON-
NEMENT



SOLIDARITÉ



SPORT &
CULTURE



VIE
ASSOCIATIVE



ADMINI-
STRATIF



AGENDA

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE → **04**

- Conseils Municipaux 04
- Travaux 06
- Petite Ville de Demain 07
- Mobilité 09
- Incivilités 11
- Impôts locaux 12
- Nouveaux 13

ENVIRONNEMENT → **14**

- Dispositif Alabri 15
- Compostage 16
- Navette 18

SOLIDARITÉ → **19**

SPORT & CULTURE → **20**

- Les échos de la médiathèque 20
- Les RDV de la médiathèque 21
- Les RDV de l'hiver 22

VIE ASSOCIATIVE → **24**

- PETR 26

ADMINISTRATIF → **29**

- État civil 29
- Démarches 30

AGENDA → **33**



En bref

La maison de l'information sera **fermée du lundi 25 décembre au vendredi 2 janvier**, attention, le service passeport carte d'identité sera aussi fermé à cette période, pas de retrait de titre sécurisé.



NOUVEAU

Ouverture de deux services passeport / carte d'identité à proximité de Calvisson dans les communes de Fons et Combas.



Incendie

Le 4 septembre dernier un violent incendie a brûlé 52 hectares de garrigue entre Aigues-Vives et Calvisson. D'importants moyens ont été déployés afin de le maîtriser. Un grand merci à tous les pompiers mobilisés pour en venir à bout.



Nouvelle adresse pour le service urbanisme de la ville :

urbanisme@calvisson.com



En septembre dernier **578 élèves** ont fait leur rentrée scolaire dans les **écoles primaires** et **608 élèves au collège**, nous leur souhaitons beaucoup de réussite !



Colis de Noël

Distribution des colis de Noël pour les personnes de 75 ans et + au 31/12/2023.

13 DÉCEMBRE → 15 DÉCEMBRE
DE 9H30 À 17H30 NON-STOP
→ espace de l'Herboux



M. Burgoa, Sénateur du Gard, a convié le Conseil Municipal des Jeunes à une visite du Sénat le 26 octobre.

Seize membres du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés de trois élus et d'un encadrant de l'Association Familiale et Rurale se sont rendus à Paris.

CALVISSON LEMAG

Octobre 2023

Responsable de la publication :
André Sauzède

Comité de rédaction : Véronique Martin, Christiane Exbrayat, Janet Zaragoza, Jean-Claude Mercier, Alain Héraud, Elyse Garsaball, Sylvie Roche, Stéphanie Uhmman, Mélisande Aiello, Patricia Escario, Béatrice Leccia, Amandine Aldebert, Anne-Marie Valat

Conception graphique :
www.abracabea.fr

Réalisation graphique :
www.abracabea.fr

Crédits photographiques :
@sdis30, Véronique Martin, Stéphanie Uhmman

Impression :
Imp'Act Imprimerie
Imprimé en 3 200 exemplaires



RETROUVEZ AUSSI TOUTE L'ACTUALITÉ COMMUNALE, LEZ COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX...

sur le site internet → **CALVISSON.COM**



Mairie de Calvisson

Le mot du Maire



Chères Calvissonnaïses, chers Calvissonnais,

Au moment où j'écris ces lignes, notre pays viens d'être frappé par un acte terroriste infâme, touchant en plein cœur le corps enseignant avec la mort tragique de Dominique Bernard professeur de lettres. Les tensions internationales se répercutent sur notre territoire et bien que notre village soit épargné par cette violence, nous devons rester vigilants et solidaires et témoigner avec force de notre soutien. Nous ne devons pas faiblir ! L'éducation est la clé de voûte de notre société et les enseignants jouent un rôle indispensable dans la formation de nos enfants. À Calvisson, ce sont plus de 1000 élèves qui ont fait leur rentrée en septembre dernier au sein des quatre établissements scolaires publics de la commune.

Cette actualité chargée ne nous empêche pas de travailler à l'avenir de la commune et les projets vont bon train : la signature de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) élaborée dans le cadre de la convention Petites Villes de demain entérine toutes les actions stratégiques que nous souhaitons mener à bien. Réfléchir la ville de Demain, c'est aussi nous permettre d'intégrer à notre quotidien de nouvelles pratiques plus éco-responsables. En janvier prochain, le tri des biodéchets devient obligatoire. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin tous les conseils nécessaires pour réussir votre compost. Nous réfléchissons également aux aménagements urbains pour favoriser la marche et la pratique du vélo. Au travers de la consultation citoyenne lancée début octobre, nous nous appuyons sur vos retours pour repenser la circulation.

La vie de la commune s'exprime aussi à travers le foisonnement culturel : festivités, spectacles à la médiathèque, au foyer communal, sur la place du pont avec, entre autre, les incontournables Noélies. Des occasions pour se réunir et s'émerveiller, toutes générations confondues.

Enfin, je ne peux terminer sans évoquer la nouvelle présentation du bulletin municipal. Une mise en page transformée pour rendre la lecture plus agréable et vous permettre de trouver les informations plus facilement.

En ce début d'hiver, je vous souhaite une très belle fin d'année et de très bonnes fêtes.

Ensemble allons plus loin.

André SAUZÈDE



*Délibération***DES DEUX DERNIERS
CONSEILS MUNICIPAUX***Conseil Municipal
du 26 juin 2023***Etaient présents**

M. André SAUZEDE,
M. Jean-Claude MERCIER,
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M. Alex DUMAS,
M^{me} Martine VILLENEUVE,
M. Alain HERAUD,
M^{me} Janet ZARAGOZA,
M^{me} Patricia ESCARIO,
M^{me} Laurence COURT,
M. Maxime CLERC,
M^{me} Béatrice LECCIA,
M. Jean-Christophe MORANDINI,
M^{me} Corine BONFANTI,
M. Philippe RENIER,
M. Yves RIMEY,
M^{me} Marie-Claire BALSAN,
M^{me} Françoise PANAFIEU,
M. Dominique DEVOGELAERE,
M^{me} Jennifer EUZET,
M. Julien BARONI.

Absents excusés :

M^{me} Véronique MARTIN
donne procuration
à M. André SAUZEDE,
M. Grégory THERON,
M. Ange MONROIG
donne procuration
à M^{me} Martine VILLENEUVE,
M. Frédéric BRAUGE,
M. Franck FLAMENT,
M^{me} Coralie CHAGNEAU
donne procuration à
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M. Grégory FERNANDEZ,
M^{me} Clémentine BOUVIER,
M^{me} Delphine PLOVIER
donne procuration à
M^{me} Corine BONFANTI.

ADMINISTRATION GENERALE

- ✓ DEL2023_51 → Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 mai 2023
- ✓ DEL2023_52 → Approbation de la convention de mise à disposition de locaux pour l'Ecole de Musique Intercommunale avec la Communauté de Communes du Pays de Sommières
- ✓ DEL2023_53 → Approbation de la convention relative à l'autorisation de stationnement du véhicule « Maison mobile du Conseil départemental »
- ✓ DEL2023_54 → Approbation de la convention de prêt d'un minibus
- ✓ DEL2023_55 → Approbation de la convention de mise à disposition de locaux communaux aux associations
- ✓ DEL2023_56 → Approbation de la convention tripartite de mise à disposition de locaux – Collège de Calvisson – Association Volants de Calvisson Commune
- ✓ DEL2023_57 → Approbation de la convention tripartite de mise à disposition de locaux – Collège de Calvisson – Association Roches Bleues Escalade Commune
- ✓ DEL2023_58 → Approbation de la convention tripartite de mise à disposition de locaux – Collège de Calvisson – Association Sporting Club de la Vaunage – Commune
- ✓ DEL2023_59 → Syndicat Mixte d'électricité du Gard – élection des délégués
- ✓ DEL2023_60 → Tarifs – révision tarifs échafaudage et occupation du domaine public
- ✓ DEL2023_61 → Avenant au contrat Bourg-Centre Occitanie 2022-2028
- ✓ DEL2023_62 → Convention cadre Petites Villes de Demain du Pays de Sommières et de son annexe « opération de revitalisation du territoire » pour les communes de Sommières et Calvisson

FINANCES

- ✓ DEL2023_63 → Budget annexe assainissement 2023 - décision modificative n°1
- ✓ DEL2023_64 → Schéma de mobilités actives – demande de subvention
- ✓ DEL2023_65 → Stade de football – demande de subvention
- ✓ DEL2023_66 → Frais de repas agents ou bénévoles – manifestations culturelles ou festives

URBANISME-AMENAGEMENT

- ✓ DEL2023_67 → Dénomination chemin « ancien chemin poissonnier »
- ✓ DEL2023_68 → Intégration lotissement Le Vigné 4 – rue des Cistes



Conseil Municipal du 18 septembre 2023

Etaient présents

M. André SAUZEDE,
M^{me} Véronique MARTIN,
M. Jean-Claude MERCIER,
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M. Alex DUMAS,
M. Grégory THERON,
M^{me} Martine VILLENEUVE,
M^{me} Patricia ESCARIO,
M. Ange MONROIG,
M^{me} Laurence COURT,
M. Maxime CLERC,
M^{me} Béatrice LECCIA,
M. Jean-Christophe MORANDINI,
M^{me} Corine BONFANTI,
M. Franck FLAMENT,
M. Philippe RENIER,
M. Yves RIMEY,
M^{me} Marie-Claire BALSAN,
M. Julien BARONI.

Absents excusés :

M. Alain HERAUD
donne procuration à
M^{me} Véronique MARTIN,
M^{me} Janet ZARAGOZA,
M. Frédéric BRAUGE,
M^{me} Coralie CHAGNEAU
donne procuration à
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M^{me} Clémentine BOUVIER
donne procuration à
M^{me} Patricia ESCARIO
pour les délibérations
DEL2023_77 et DEL2023_81,
M. Grégory FERNANDEZ
donne procuration à
M. Grégory THERON,
M^{me} Françoise PANAFIEU,
M. Dominique DEVOGELAERE,
M^{me} Jennifer EUZET
donne procuration à
M. Julien BARONI,
M^{me} Delphine Plovier
donne procuration à
M^{me} Laurence COURT.

Secrétaire de séance :
Madame Véronique MARTIN

ADMINISTRATION GENERALE

✓ DEL2023_69 → Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 juin 2023

FINANCES

✓ DEL2023_70 → Subventions exceptionnelles – Associations Acadanse et Amicale Franco- Italienne
✓ DEL2023_71 → Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport d'électricité
✓ DEL2023_72 → Garantie financière – CDC Habitat social – La Voie Verte
✓ DEL2023_73 → Conseil Municipal des Jeunes – Visite du Sénat – Frais de voyage

ADMINISTRATION GENERALE

✓ DEL2023_7 → Convention tripartite entre le CHU de Nîmes, l'association Abeille et Biodiversité et la commune
✓ DEL2023_75 → Mise à disposition d'équipements sportifs à la CCPS
✓ DEL2023_76 → Ouverture dominicale entreprises distributrices de véhicules – année 2024
✗ DEL2023_77 → Festivalito 2023 – 7^{ème} édition – Convention de partenariat
✓ DEL2023_78 → Désignation d'un référent déontologue
✓ DEL2023_79 → Augmentation du capital social de la SPL30 et modification des statuts
✓ DEL2023_80 → Eclairage public – collecte et valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

URBANISME

✗ DEL2023_81 → Achat parcelle E495 route de St Etienne d'Escattes
✓ DEL2023_82 → Cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables

RESSOURCES HUMAINES

✓ DEL2023_83 → Création d'un poste d'agent de maîtrise principal
✓ DEL2023_84 → Convention d'adhésion avec le centre de gestion du Gard à la mission d'aide au recrutement
✓ DEL2023_85 → Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

6 NOVEMBRE 18H30
→ foyer communal

Avenue du 11 novembre :
pose d'une résine aux pieds des platanes

Route de Saint-Étienne d'Escattes :
phase d'enfouissement des réseaux secs Énedis et France Télécom.
Dernière étape à venir : la réfection totale de la voirie et des trottoirs



TRAVAUX



Bizac :
sécurisation des cheminements piétons
avec création de trottoirs

Route de Nîmes :
réfection des trottoirs

Mairie :
création d'un bureau et d'une
salle d'archives

RESTAURATION DE LA ZONE BLEUE

Place du Pont

Toutes les places de stationnement qui se situent sur les places Général de Gaulle, marquis de Baroncelli et Mireio seront désormais en « zone bleue » ; les automobilistes peuvent stationner pendant 1h30 maximum. Des disques de stationnement seront mis à votre disposition en mairie et à la maison de l'information.





De gauche à droite sur la photo : Marc Laroque, conseiller départemental du Gard, Christine Pujol Noël, directrice Gard Lozère de la banque des territoires, Véronique Martin, 1ère adjointe de Calvisson, Marie-Françoise Lecaillon, préfète du Gard, Pierre Martinez, président de la communauté de communes du Pays de Sommières et du PETR Vidourle Cévennes, maire de Sommières, Georges Borrás, directeur adjoint de l'EPF Occitanie

PETITES VILLES DE DEMAIN

C'est parti !

L'adhésion conjointe de la Communauté de Communes du Pays de Sommières et des communes de Calvisson et de Sommières au Programme Petites Villes de Demain (PVD), a été officialisée aux côtés de l'État et de nombreux partenaires mardi 25 juillet 2023 par la signature de la convention cadre Petites Villes de Demain, valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Ce programme national ayant pour objectif la revitalisation des territoires par la redynamisation des centres-villes, implique un plan d'actions qui s'établit dans le cas de l'ORT jusqu'en 2028. Dans ce cadre un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire a été défini pour consolider le pôle de centralité dans une approche intercommunale, développer l'habitat et l'offre de commerces, de services et d'équipements en cœur de bourg. À l'occasion de cette officialisation, tous les partenaires Petites Villes de Demain se sont réunis à la mairie de Calvisson pour signer le contrat cadre, permettant la mise en route des différents projets, ainsi que le lancement des effets juridiques et fiscaux au sein du périmètre de l'ORT.

La suite du programme PVD sera consacrée à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des différents projets et dispositifs mis en place. La convention ainsi que le périmètre de l'ORT sont des outils adaptables dans le temps pour répondre au mieux aux enjeux de revitalisation du territoire. Des révisions pourront donc être envisagées en parallèle de la mise en action.



Le saviez-vous ?


Grâce à notre adhésion au dispositif Petites Villes de Demain, nous disposons de l'accompagnement d'une chargée de projet. Charlotte LAFAGE travaille en collaboration avec élus et services pour mettre en œuvre les actions communales définies au travers de l'ORT. Son poste est financé à 75% par l'État et elle partage son temps entre Calvisson et Sommières.



Un plan d'actions

AMBITIEUX

37 actions définies pour autant de projets de revitalisation du centre ville. Un plan ambitieux que la commune est en mesure de porter grâce à des finances saines et une dynamique volontariste. 5 grands axes regroupent ces actions, quelques exemples d'actions en cours de réalisation ou à venir :

 → **Renforcer l'attractivité commerciale du centre ville pour répondre aux besoins des habitants du bassin de vie**
 Une aide à la rénovation des façades, un habitat ancien de meilleure qualité (objectifs du PCAET*)

 → **Améliorer l'habitat en centre ancien pour proposer des logements confortables et adaptés aux besoins de la population**
 Une aide à la rénovation des façades, un habitat ancien de meilleure qualité (objectifs du PCAET)

 → **développer les mobilités pour tous et favoriser l'accès au centre-ville**
 Un plan vélo en cours, des aménagements cyclables permettant de relier les points centraux depuis la Voie Verte : un attrait touristique supplémentaire

 → **Favoriser l'implantation d'équipements et de services au plus près des habitants du bassin de vie**
 Un stade de foot rénové, une école de musique intercommunale au bénéfice de Calvisson et des communes environnantes

 → **Poursuivre la rénovation du patrimoine et de l'espace public pour améliorer l'attractivité du centre et son cadre de vie**
 Une place centrale végétalisée et embellie : une amélioration du cadre de vie et un espace attractif pour les touristes et la population



*PCAET : Plan climat-air-énergie territorial document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR + SUR LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN, L'ORT ET LE PLAN D' ACTIONS ?

RDV sur notre site internet onglet projets, tous les documents y sont téléchargeables →



CALVISSON.COM

Questionnaire

MOBILITÉ

Vous habitez à Calvisson, vous êtes intéressé(e) par la création d'un aménagement cyclable ou plus généralement par la pratique du vélo ? Ce questionnaire vous concerne !

Pour améliorer les mobilités de ses habitants, la commune de Calvisson lance une enquête sur les déplacements à vélo. Pour réaliser ce travail, nous avons besoin de vous... Contribuez dès maintenant en répondant à ce questionnaire !

Cette enquête s'adresse à tous les publics, habitants ou non la ville de Calvisson (pratiquants ou non pratiquants du vélo / jeunes, seniors, Personnes à Mobilité Réduite ...).

Un questionnaire partiellement renseigné ne pourra pas être exploité. Il ne devra être renseigné par la même personne qu'une seule fois afin de ne pas altérer les résultats (questionnaire individuel).

Il vous faudra moins de 5 minutes pour répondre à cette enquête. Merci !

Vous pouvez déposer ce questionnaire en mairie ou à la Maison de l'Information.

1 POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes :

- Un homme
 Une femme
 Je ne souhaite pas le préciser

Quelle est votre commune de résidence ?

- Calvisson
 Autre - à préciser

Votre tranche d'âge :

- 0 - 14 ans
 15 - 29 ans
 30 - 44 ans
 45 - 59 ans
 60 - 74 ans
 75 ans et plus

Votre activité principale :

- Ecolier
 Collégien.ne
 Lycéen.ne
 Étudiant en études supérieures
 Actif avec emploi
 Actif en recherche d'emploi
 Sans activité
 Retraité (e)

Combien de véhicules avez-vous dans votre foyer ?

	0	1	2	3	4	5 et +
Voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo musculaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo à assistance électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deux roues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (trottinette...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 VOS DÉPLACEMENTS

Quel est le mode de déplacement que vous utilisez le plus fréquemment pour les motifs suivants ?

(Choisissez, pour chaque ligne, la réponse la plus appropriée)

	Voiture conducteur	Voiture passager / co-voiturage	Vélo / vélo à assistance électrique	À pied	Transports en commun	Deux roues motorisé	Non concerné
Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
École / collège / lycée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courses / achats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3 LA PRATIQUE CYCLABLE

Êtes-vous un utilisateur du vélo ?

Si oui :

Quelle est la fréquence moyenne de vos déplacements à vélo ?

- Quotidiennement
- Quelques fois par semaine
- Quelques fois par mois
- Plus rarement

Quel(s) est (sont) le(s) motif(s) principal(aux) de vos déplacements à vélo ?

- Pour aller au travail
- Pour aller à l'école/collège/lycée
- Pour mes loisirs
- Pour mes achats – courses
- Autre – à préciser...

Si non :

Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas le vélo ? 3 cases maximun

- Je n'ai pas de vélo
- Les véhicules roulent trop vite
- Les automobilistes ne respectent pas les autres usagers
- Les aménagements cyclables sont trop peu nombreux
- Je crains le vol de vélo
- Je ne peux pas stationner mon vélo
- Il manque des abris vélos
- Je ne sais pas faire de vélo
- Autre – à préciser

Concernant les aménagements cyclables existants, quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

- Manque d'aménagement cyclable
- Discontinuité des aménagements cyclables (ex : arrêt brutal d'une piste cyclable)
- Aménagement(s) cyclable(s) non adapté(s) (largeur, localisation...)
- Absence ou mauvais état de la signalisation / jalonnement
- Manque d'entretien des aménagements existants

Sur la commune de Calvisson, quels sont les équipements, sites ou pôles d'attraction à desservir en priorité à vélo, par ordre de priorité ?

1 Priorité forte / **2** Priorité moyenne /

3 Priorité faible

- Halle des Sports
- Stade
- Pumptrack
- Piscine Municipale
- Maison de Services au Public
- Centre Médico-Social
- Maison de la Petite Enfance
- École maternelle Petit Prince
- Groupe scolaire Roger Leenhardt
- Groupe scolaire L'Île Verte
- Collège Le Vignet
- Centre commercial U
- Zone d'Activités
- Place Charles de Gaulle
- Autre – à préciser

Quel ressenti avez-vous de ces différents types d'aménagement ?



Pistes cyclables



Bandes cyclables



Voies à trafic réduit

Je suis à l'aise avec ce type d'aménagement

Je ne suis pas à l'aise mais je l'utilise

Je préfère ne pas utiliser mon vélo sur ce type d'aménagement

les pistes cyclables et voies vertes séparées de voies de circulation automobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les aménagements cyclables non séparés physiquement (limités des marquages au sol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les rues calmes, avec un trafic automobile réduit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucun aménagement, je roule sur la route	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour faciliter votre pratique du vélo sur la commune de Calvisson, quels seraient selon vous les principaux axes/itinéraires/rues à aménager en priorité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Alors quoi ?
**TU NE VAS PAS
 RAMASSER ?**



C



LES INCIVILITÉS

Ca suffit !

C'est un bien triste constat : déjections canines, poubelles ménagères dans les poubelles de villes, vol de plantes communales, encombrants dans les rues... les incivilités sont quotidiennes, pourtant nous ne manquons pas d'équipements et de solutions afin de garder notre ville propre et agréable pour chacun. Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien, ouverture de la déchetterie intercommunale toute la semaine, passage de la société Océan pour la collecte des poubelles ménagères et des poubelles de tri. Il suffit de porter attention à notre environnement pour constater que nous avons tout ce dont nous avons besoin pour conserver l'état de propreté de Calvisson. Ces gestes ne constituent pas de gros efforts à faire et pourtant, de trop nombreux habitants agissent de manière irresponsable et négligente. Les équipes municipales travaillent pour maintenir la propreté de notre ville, mais elles ne peuvent pas tout faire seules. Il est essentiel que chaque habitant prenne conscience de sa responsabilité individuelle dans la préservation de notre environnement.

NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 68 EUROS SELON L'ARRÊTÉ MUNICIPAL 2017-095 DU 10/10/2017

Rappel

LA GESTION DES DÉCHETS, UNE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

Poubelles vertes, jaunes, bacs de compostage collectif, déchetterie : tout ce qui à trait aux déchets est géré par notre communauté de communes. Aussi lorsque vous avez besoin de changer de bac, d'en commander un nouveau ou lorsque la société Océan n'est pas passée dans votre rue, un seul numéro, celui du service → **04 66 80 98 40**.



ATTENTION

→ Plus qu'une collecte des ordures ménagères par semaine !



IMPOTS LOCAUX À CALVISSON

Ce qu'il faut savoir !

PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX DEPUIS 2009 !

	2009	2020	2021	2022	2023
Taxe d'habitation sur les résidences principales	12.60	12.60	Supprimée	Supprimée	Supprimée
Taxe foncière	20.50	20.50	45.15 (Taxe foncière municipale + taxe foncière départementale : 20,50 + 24,65 = 45.15)	45.15	45.15
Taxe départementale	14.30	24.65	À partir de 2021 la taxe foncière départementale revient à la commune		



→ La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée depuis 2021 par le transfert aux communes de la taxe foncière départementale sur les propriétés bâties (taux calvisson 20.50 + taux départementement 24.65 = 45.15).

Comment est calculée ma taxe foncière ?

Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable de votre bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition.

Pourquoi ma taxe foncière a augmenté en 2023 alors que la commune n'a pas augmenté le taux ?

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2022	45,15%	%	2,92%	0,195%	15,20%	0,579%	
	Taux 2023	45,15%	%	2,92%	0,249%	15,20%	0,654%	
	Adresse	GRAND	RUE					
	Base	1675		1675	1675	1675	1675	
	Cotisation	756		49	4	255	11	1075
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2022	706		46	3	238	9	
	Cotisation 2023	756		49	4	255	11	1075
Variation	+7,08%	%	+6,52%	+33,33%	+7,14%	+22,22%		



→ La valeur locative cadastrale qui sert de base de calcul à la taxe foncière est revalorisée chaque année. En 2023, elle a été revalorisée au niveau national à 7.1%.

NOUVEAUX COMMERCES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Ça bouge à Calvisson !

PÂTISSERIE DES TROIS MOULINS

Tartes, éclairs, tiramisus...
Les gourmands ne seront pas déçus par cette nouvelle adresse.

→ **Entre la poste et le café des sports**
Commandes possibles au → 09 82 53 74 76
Ouvert tous les jours, sauf le jeudi
De 09H à 13H30 et de 15H à 19H, le dimanche de 08H à 13H



CHRISTINE DEVANNE TAPISSERIE

Fauteuil, canapé, chaise... peu importe le support,
Christine magnifie vos meubles abimés.
Pour les plus manuels, elle propose même des cours pour apprendre à le faire.

→ **1 impasse Mourier à Bizac**
→ Sur rendez-vous au 06 14 04 61 54



CLARA MARY INTERPRÈTE LSF

Interprète Langue des Signes Française - Français diplômée et expérimentée,
Clara Mary intervient dans le Gard et l'Hérault pour tout type d'interprétation
(liaison, réunion, conférence) dans tout type de contexte
(culturel, professionnel, médical, etc.)

→ **Pour tout devis ou renseignement, contactez la au :**
→ 06 16 99 14 90



TANIA DELTCHEV DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR DESIGN D'ESPACE

Un projet d'acquisition, de vente, ou juste besoin de conseils en déco,
Tania vous accompagne et vous conseille pour optimiser votre
espace de vie et révéler tout le potentiel de votre intérieur.

→ **www.tandemdesign.fr**
→ 07 87 87 04 58
→ Tandemdesign.contact@gmail.com



AS PEINTURE

Que vous soyez un particulier ou un professionnel,
vous pouvez faire appel à AS peinture pour vos projets. Jaune, blanc, rouge...
il suffit de choisir sa couleur !

→ **www.aspeinture30.fr**
→ 06 01 71 78 51



DESTOCK DÉPÔT

Machine à laver, cafetière ou encore aspirateur, destock dépôt c'est votre
magasin d'électro-ménager mais pas que, vous y trouverez aussi de l'outillage
pour le jardin, jeux... et tout cela en plein centre de Calvisson !

→ **13 place du général de Gaulle**
→ 06 51 75 65 07





Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture



Laissez vos enfants en sécurité à l'école



Réfugiez-vous à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter



Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains



Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie



Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès





Le dispositif Alabri

CONNAÎTRE LES RISQUES LIÉS À VOTRE HABITATION ET LES PRÉVENIR

Depuis plusieurs années, des démarches ALABRI (Accompagnement à l'Adaptation du Bâti face au Risque Inondation) sont menées par l'EPTB Vistre Vistrenque sur le territoire auprès des propriétaires et gestionnaires de biens à usage d'habitation, dans le respect de la réglementation du PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondation) de votre commune, qui rend obligatoire la réalisation de diagnostic.

Au 1^{er} janvier 2023, près de 5 000 logements du territoire ont ainsi bénéficié d'un diagnostic ALABRI.

Comme d'autres communes, Calvisson a été victime d'importantes inondations en septembre 2021. Très sensible à ces catastrophes naturelles et actrice dans la protection de ses administrés, la commune soutient l'action de l'EPTB Vistre -Vistrenque et promeut le dispositif ALABRI.

La démarche se déroule en 2 grandes étapes :

1 VISITE DU BIEN ET RÉALISATION D'UN RAPPORT GRATUIT, PERSONALISÉ ET CONFIDENTIEL

Une visite technique du logement est réalisée par un diagnostiqueur et un géomètre expert pour identifier la vulnérabilité de votre logement.

Un rapport de diagnostic vous est remis indiquant les risques auxquels vous êtes soumis et détaillant les mesures et travaux à mettre en œuvre pour vous protéger.

2 TRAVAUX : JUSQU'À 100% DE SUBVENTIONS

Pour la mise en œuvre des travaux de réduction de la vulnérabilité de votre logement, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et financier du bureau d'étude mandaté pour l'obtention de subvention allant de 80% à 100%.

INSCRIPTION

Pour connaître votre éligibilité au dispositif, vous pouvez consulter la cartographie en ligne sur le site dédié à l'opération → <https://osgapi.com/alabri/> ou contacter le bureau d'étude au → 09.74.76.93.52 ou par mail → alabri@osgapi.com





LE COMPOSTAGE

Un jeu d'enfant

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé. La commune de Calvisson est dotée de deux sites de compostage collectif, l'un situé parking du 8 mai, l'autre parking de l'école du Petit Prince. Sur chaque site, trois bacs sont à disposition du public : un pour déposer ses biodéchets, un pour prélever du broyat et l'ajouter sur vos déchets, un 3^{ème} bac de maturation auquel il ne faut pas toucher.

LE COMPOSTAGE QUÉSACO ?

Composter permet de reproduire ce qui se passe naturellement dans une forêt quand les déchets animaux et végétaux se décomposent pour former la couche superficielle du sol que l'on appelle humus. Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin.

Au cours du processus de compostage, des micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes...) transforment ces résidus en compost. Respecter les consignes inscrites sur les composteurs permet de se rapprocher le plus possible du processus naturel et permet une bonne dégradation des déchets.



Le saviez-vous ?

Les déchets de cuisine représentent à eux seuls près d'un tiers du contenu de nos poubelles.

Et tous les ans, dans les déchetteries, près de 120 kg / habitant de déchets de jardin sont collectés par la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS).

Grâce au compostage domestique, la collecte d'une partie de ces déchets peut être évitée.

Composter, c'est produire un engrais naturel sain pour son jardin et contribuer à la préservation de l'environnement.

Un vrai geste éco-citoyen !



3 règles essentielles pour bien composter

DIVERSIFIER LES APPORTS

Pour réussir votre compost, vous devez mélanger :

- 50 % de déchets azotés → produits verts, mous et humides

→ Épluchures de fruits ou de légumes, fruits et légumes abîmés, marc de café, sachets de thé, tontes de pelouse



Ils se dégradent très facilement mais ont tendance à pourrir.

- 50 % de déchets carbonés → produits bruns, durs et secs

→ Feuilles mortes, plantes et fleurs fanées, petits branchages, cendre froide, sciure de bois



Ils se dégradent très lentement. Ils peuvent être stockés et incorporés au fur et à mesure.

Quels déchets composter ?

LES DÉCHETS DE LA MAISON

À composter



Oui mais avec quelques précautions ou en petites quantités :

- **Les restes alimentaires cuits, les restes de viande et de poisson, croûtes de fromage** : ils peuvent être ajoutés mais recouverts par du compost frais ou des déchets secs (feuilles mortes/ paille) pour éviter les mouches et l'approche de rongeurs indésirables.
- **Les peaux d'agrumes** : elles sont acides et se dégradent lentement. Elles doivent être intégrées en petites quantités.
- **Les coquilles de noix et noisettes** : concassez-les, sans cela elles resteront plusieurs mois visibles dans votre compost. Idem pour les coquilles de moules et carapaces de crustacés.
- **La sciure et les copeaux de bois** : uniquement s'ils proviennent de bois bruts non traités (pas d'agglomérés ni de contreplaqués). Ajouter en même temps des déchets humides et riches en azote (tontes de gazon...).
- **Les cendres de bois** : les insérer en petites quantités. Elles peuvent aussi être utilisées directement saupoudrées dans le jardin.
- **Le papier journal** contenant des épluchures de légumes peut être déposé dans le composteur.

X Les déchets à ne pas composter :

Plastiques - tissus - verres - métaux - mégots de cigarettes - sacs d'aspirateurs - balayures de maison - litières d'animaux - couches-culottes - produits chimiques - sauces, graisses et huiles

LES DÉCHETS DU JARDIN

À composter



Oui avec quelques précautions ou en petites quantités :

- **Les plantes à graines** : les graines ne sont en effet détruites qu'à des températures élevées qui ne sont pas atteintes dans des composteurs individuels.
- **Les tailles** : les tailles de haies des jardins, arbustes, rosiers... peuvent être compostées à condition de les broyer préalablement. Les tailles de printemps, gorgées de sève, produisent un compost équilibré et particulièrement riches en sels minéraux.

X Les déchets à ne pas composter :

Déchets de jardin traités chimiquement - bois de menuiserie - cendres de charbon et barbecue - végétaux atteints d'une maladie feuilles vernissées (lierre-laurier - liseron et plantes grimpantes) - thuyas et conifères - pierres, gravats et sables

2 MAINTENIR UNE HUMIDITÉ SUFFISANTE

L'humidité doit être similaire à celle d'une éponge essorée.

- Trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus de dégradation et génère des odeurs désagréables.
- Pas assez d'humidité assèche les déchets : les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



3 AÉRER ET BRASSER LE COMPOST

Mélanger chaque apport avec les précédents, une fois par mois minimum.

Il est nécessaire d'apporter de l'oxygène pour permettre la bonne dégradation des déchets.



Cet article est tiré du « **GUIDE DU COMPOSTAGE** » édité par :



Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

→ Vous pouvez le consulter en ligne sur leur site



La navette

**UN SERVICE AU PLUS PROCHE
DES CALVISSONNAIS**

Service communal de proximité entièrement gratuit pour les usagers, la navette effectue actuellement une tournée avec des arrêts à heures fixes, en des lieux précis. Cette navette fonctionne grâce à une convention passée avec la société Infocom et grâce aux commerçants ayant pris des publicités.

La navette est accessible à tous, sans condition. Elle est aussi mise à disposition des associations qui en ont besoin. Pour répondre au mieux aux besoins des Calvissonnais, l'équipe municipale réfléchit à un service à la carte, modulable, avec réservation par téléphone.

ET VOUS, LA NAVETTE À LA DEMANDE, ÇA VOUS TENTE ?

Vous pouvez remettre ce questionnaire en mairie ou à la maison de l'information place général de Gaulle.

Êtes-vous intéressé par un service de navette à la demande ?

Oui Non **commentaires** →

Un système de réservation téléphonique au moins 24h à l'avance vous conviendrait-il ?

Oui Non **commentaires** →

Auriez-vous besoin de ce service de façon ponctuelle ou récurrente ?

Ponctuelle récurrente **commentaires** →

Pour quels types de déplacements seriez-vous susceptibles d'utiliser ce service ?

(ex : courses, santé, sports, loisirs...)

.....
.....

Quel serait votre point de départ ?

.....

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.



Personnes fragiles

SIGNALEZ-VOUS AU CCAS

Nous connaissons des étés chauds, parfois caniculaires. Pour veiller sur nos aînés et les personnes fragiles, en cas d'alerte, le plan canicule est déclenché. Vous signaler nous permet de vous contacter pour nous assurer que vous allez bien, que vous vous hydratez suffisamment, que vous ne souffrez pas trop de la chaleur et vous proposer des lieux d'accueil climatisés.

Alors n'hésitez pas, remplissez ce formulaire que vous pourrez remettre directement en mairie ou à la maison de l'information place général de Gaulle. Ce registre est confidentiel ; il est uniquement communiqué au Préfet sur sa demande en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

PLAN CANICULE : DEMANDE D'INSCRIPTION AU FICHER 2024

Nom Prénom : Téléphone :
 Adresse : Age :
 Situation de famille :
 Portage de repas : oui non. Télé alarme : oui non. APA : oui non

DEMANDE PAR UN TIERS

Nom Prénom : Téléphone :
 agissant en qualité de :
 Représentant légal Service d'aide à domicile ou de soins infirmiers Médecin traitant Autre (merci de préciser) :

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

ENFANTS A PREVENIR Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....	MEDECIN TRAITANT Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....	INFIRMIER.E Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....
SERVICE A DOMICILE Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....	SERVICE DE SOINS À DOMICILE Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....	SERVICE OBLIGATAIRE Nom Prénom Adresse N° Téléphone.....

PERSONNE(S) À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom Adresse.....
 N° Téléphone..... Lien avec la personne.....

MERCI DE NOUS PRÉCISER SI VOUS DEVEZ VOUS ABSENTER DE VOTRE DOMICILE

JUIN Du au 2024
JUILLET Du au 2024
AOUT Du au 2024

DEMANDE DE MON INSCRIPTION AU FICHER CANICULE DE LA COMMUNE DE CALVISSON

oui non.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan canicule.

Date

Signature

MERCI DE RENVOYER/REMETTRE CETTE FICHE À L'ADRESSE SUIVANTE :

 CCAS de Calvisson inscription canicule rue gaston lhoustau 30420 Calvisson	Téléphone → 04 66 03 41 49 Portable → 06 74 91 02 62 Horaires d'ouverture → Sur rdv uniquement
--	---

Merci de prendre connaissance des mentions CNIL :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement afin de pouvoir intervenir en cas de déclenchement du plan canicule. Ces données seront conservées pendant un an et sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'au destinataire suivant : La Préfecture du Gard. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données qui vous concernent et les faire rectifier en contactant le CCAS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

VENEZ VOUS FAIRE TIRER LE PORTRAIT



Vous avez des petits enfants et vous souhaitez immortaliser votre relation unique avec eux ? La ville vous offre l'opportunité d'être pris en photo. Certains des tirages seront exposés à la médiathèque et ensuite dans les rues de Calvisson.

 **MÉDIATHÈQUE** → 04 66 37 10 23

Appel

À BÉNÉVOLE



Vous avez du temps et vous aimez partager votre goût de la lecture, animer, créer ou encore accueillir ? Devenez bénévole à la médiathèque !

La médiathèque recherche plus particulièrement un bénévole expert en imprimante 3D ou en outils de fabrication numérique pour partager ses connaissances avec les usagers.

 **MÉDIATHÈQUE** → 04 66 37 10 23 → mediathèque@calvisson.com  

Un café

UN LIVRE

Tous les mercredis entre midi et deux, venez prendre votre pause déjeuner avec votre repas à la médiathèque, nous vous offrons le café !

Venez consulter votre quotidien Midi Libre, la Gazette de Nîmes, l'Art vue... Ces journaux sont aussi à disposition aux heures d'ouverture habituelles de la médiathèque

Des nouveautés BD et romans vous attendent prochainement à la médiathèque !

 **TOUS LES MERCREDIS**
→ entre 12H30 et 14H30



VENEZ DÉCOUVRIR

notre nouvelle exposition

IL ETAIT UNE FOIS LA PERCUSSION

→ Un fabuleux trésor de plus de 500 percussions du monde. En constante évolution selon les acquisitions de l'auteur, cette exposition itinérante emmène les visiteurs sur tous les continents pour découvrir l'univers du patrimoine culturel et immatériel des percussions.

Réalisée et mise en scène par Gérard Grimal

Par l'association Jazz à Junas

Dans le cadre d'un partenariat avec la CCPS et le festival 1, 2, 3 Soleil

 **DU 2 AU 30 NOVEMBRE**

VERNISSAGE
jeudi 2 NOVEMBRE
→ 18H

ATELIERS ADULTES

Sophrologie

Découverte de la sophrologie.
Animé par Renier Carole, bénévole.



Prochaines dates :

VENDREDI 10 NOVEMBRE À 18H30
VENDREDI 8 DÉCEMBRE À 18H30

Gratuit / sur Inscription



Carnet de voyage

Partagez un moment convivial pour réaliser votre carnet de voyage !
Dessiner, coller, colorier... tout est permis !



Prochaines dates :

JEUDI 9 NOVEMBRE À 18H30
JEUDI 14 DÉCEMBRE À 18H30

Gratuit / sur Inscription



ATELIERS ENFANTS

Éveil des tout-petits

Éveil à la lecture, comptines et jeux de mains, une fois par mois.



6 à 18 mois → 9h00 / + 18 mois → 10h00

Prochaines dates :

VENDREDI 24 NOVEMBRE
VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Gratuit et sur inscription au 04.66.37.10.23
ou sur mediatheque@calvisson.com

Venez buller

SPÉCIAL HALLOWEEN

Actualités culturelles et coup de cœur.



→ Pour les 10-16 ans

VENDREDI 15 NOVEMBRE À 17H

Gratuit / sur Inscription



Le cocon à histoires

Lecture de jolis albums sélectionnés par la bibliothécaire.



→ Pour les 3 à 6 ans

UN MERCREDI PAR MOIS DÈS 11H

Prochaine date :

22 NOVEMBRE
20 DÉCEMBRE

Gratuit / sans inscription

Micro Folie

CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Catalogue disponible à l'accueil.

→ À Partir de 12 ans
Sans réservation



FABLAB

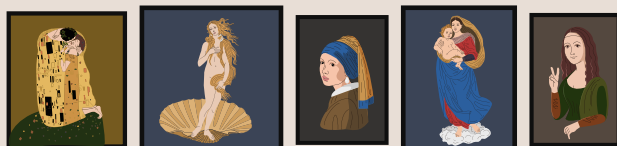
Machine à coudre, imprimante 3D, machine à flocage et découpeuse vinyle sont disponibles à la médiathèque.

Sur réservation
→ 04 66 37 10 23.



Et si l'art était un jeu ?

S'amuser avec l'art en dessinant et avec le livre, c'est possible ! Découvrir de manière ludique une œuvre d'art en utilisant le musée numérique !



→ Pour les 6 à 10 ans
DE 16H À 17H

Prochaines dates :

MERCREDI 20 SEPTEMBRE
MERCREDI 15 NOVEMBRE
MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Gratuit / sur inscription

Les RDV de l'hiver

Comédie

FAKE NEWS



Edmond, au chômage depuis 3 ans et père de deux enfants ne s'en sort plus. Il se résout alors à cambrioler les maisons du premier beau quartier qu'il traverse. Le cambrioleur amateur se fait surprendre en pleine nuit par Jean-Pierre, le propriétaire de la villa de luxe qu'il visite qui n'est autre que le présentateur vedette du journal de 20h00 sur la première chaîne. Une rencontre pleine de surprises.

C^{ie} des Vistemboirs et Mademoizel'Prod
→ À partir de 8 ans | Durée 1h10
→ 8 euros | gratuit pour les - de 10 ans

 **VENDREDI 17 NOVEMBRE**
→ 20H30
Foyer communal

Théâtre

MICHEL ET YVETTE

De l'humour, de la musique pour un show burlesque et poétique.

C^{ie} Machin chouette
→ Spectacle ado/adultes

 **VENDREDI 24 NOVEMBRE**
→ 19H
Médiathèque de Calvisson



Cinéma

SANTA & CO

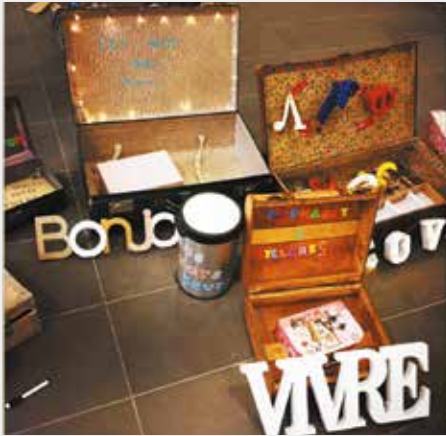


Rien ne va plus à l'approche du réveillon : les 92 000 lutins chargés de fabriquer les cadeaux des enfants tombent tous malades en même temps ! C'est un coup dur pour Santa (Claus), plus connu sous le nom de Père Noël... il n'a pas le choix : il doit se rendre d'urgence sur Terre avec ses rennes pour chercher un remède. À son arrivée, il devra trouver des alliés pour l'aider à sauver la magie de Noël.

→ À partir de 5 ans | Durée 1h30
→ Entrée libre

 **VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE**
→ 20H30
Foyer communal

Contes

LA MARCHANDE
DES MOTS

Un arbre bariolé, deux chaises, une table, un sifflet...

Puis apparaît tout à coup une carriole emplie d'un monticule de valises poussée par une étrange dame à la tenue imprimée de lettres...

Que vient donc faire cette « Marchande de mots » qui a troqué son tablier de vendeuse pour devenir, ici même, une « prêteuse de mots » ou plutôt une « joueuse de mots » ? A travers des chansons, du conte, des devinettes, des manipulations d'objets et des jeux autour du langage, elle entraîne alors le jeune public à explorer un monde aussi vaste et infini que l'est celui des mots.

par la conteuse Agathe Daumail

 **SAMEDI 2 DÉCEMBRE**
→ 15H
Médiathèque de Calvisson

Théâtre

JE PRÉFÈRE
QU'ON RESTE AMIS

C'est décidé ! Ce soir Claudine, fleuriste à « La crevette rose », annoncera à Valentin, son « meilleur pote », tout l'amour qu'elle a pour lui depuis 5 ans. Mais Valentin n'est pas vraiment sur la même longueur d'ondes. Il risque de lui répondre ce qu'elle a toujours entendu jusqu'ici : « Je préfère qu'on reste amis »... La phrase qu'il ne fallait pas prononcer !

C^{ie} Les 100 têtes
→ A partir de 12 ans | Durée 1H
→ 8 euros | Gratuit pour les - de 10 ans

 **SAMEDI 9 DÉCEMBRE**
→ 20H30
Foyer communal



CINÉ SURPRISE DE NOËL

À la médiathèque



Hohoho, la magie de Noël s'invite à la médiathèque ! Découvrez le film choisi par vos bibliothécaires préférées, on ne vous en dit pas plus... c'est une surprise !

→ À partir de 5 ans | Durée 1H18
→ Entrée libre

 **MERCREDI 13 DÉCEMBRE**
→ 16H30
Médiathèque

Cirque

BERTILLE

Au cirque Bertille, le directeur est un sac à main-hérisson, le tigre est en peluche et le dompteur a une tête de cochon. Les tabourets sont d'anciennes gloires de la piste et tout ce petit monde prend vie sous nos yeux !

C^{ies} Dare d'Art et la Coupole
→ 3 - 9 ans | Durée 40 min
→ Entrée libre

 **MERCREDI 6 DÉCEMBRE**
→ 16H30
Médiathèque de Calvisson

Saison
Culturelle
2024SOIRÉE DE
PRÉSENTATION

Venez découvrir le programme de la saison culturelle 2024 : spectacles, théâtre, conférences, expositions, concerts... nous vous dévoilons toutes les trouvailles de l'année ! Plus de détails sur cette soirée à la maison de l'information place général de Gaulle !

→ Entrée gratuite

 **SAMEDI 13 JANVIER**
→ 19H
Foyer communal



L'actualité
des Assos

TERRE DES ENFANTS



**PROCHAINE
BRADERIE
DE TERRE
DES ENFANTS**

→ DU SAMEDI 11
AU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023
AU FOYER COMMUNAL!



Horaires d'ouverture
LUNDI, MERCREDI & VENDREDI → de 14H à 17H
MARDI & JEUDI → de 9H à 14H

06.23.65.78.76



DON DU SANG

Nous serons heureux de vous accueillir lors de notre prochaine collecte de sang.

MERCREDI
13 DÉCEMBRE
→ 13H30 à 19H30
Foyer communal



THÉÂTRE DU BALLON ROUGE

Changement de lieu pour les cours de théâtre du Ballon Rouge, désormais, rendez-vous à **SINSANS** pour les cours de théâtre **LE MERCREDI**

→ de 14H à 15H pour les enfants de 6 à 10 ans

→ de 15H à 16H30 pour les adolescents.

Création d'un spectacle fin juin 2024.

→ Un cours pour les adultes **LE MERCREDI** de 19H à 21H **SALLE HAUTE DES 3 MOULINS** à Calvisson avec production d'un spectacle fin juin destiné à être joué chez l'habitant, dans les jardins.

THÉÂTRE DU BALLON
→ 04.11.83.41.58

EEUDF SCOUT

Cet été la **BAU KAPIKY** a réalisé, avec l'association **LIFE ON LAND**, des jardins mandala afin de permettre aux habitants de Konan (Côte d'Ivoire) de faire de la permaculture.

Les jeunes sont revenus enchantés de cette belle expérience pleine de rencontres, de découvertes et de dépassement de soi. Une expo photos se fera afin de témoigner de leur expérience.



VITAFORM



**SAMEDI
25 NOVEMBRE**

→ 10H à 12H

Balcon du foyer communal

Modalités d'inscriptions → 06 20 16 69 32

→ vitaform.calvisson@gmail.com



APE LES MÔMES DE GACHONE

L'Association des Parents d'Elèves de Calvisson, au travers de nombreuses actions menées tout au long de l'année dans le village et auprès des écoles a pu récolter de belles sommes d'argent redistribuées à chaque école. Ainsi les projets envisagés sont, entre autres, les suivants :

→ **Roger Leenhardt** (1704 €) : intervenant Hand pour toutes les classes + achat de 2 « bancs de l'amitié ».

→ **Petit Prince** (2780 €) : spectacle pour Noël au foyer, intervenants danse, musique et tennis.

→ **Île Verte** (3598 €) : abonnement élémentaire à prix préférentiel, spectacle de Noël maternelle, théâtre classes d'élémentaire et judo pour les maternelles.

Toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas à nous contacter !



APE LES MÔMES DE GACHONE

→ apecalvisson@gmail.com



PETR VIDOURLE - CAMARGUE

Se tenir au courant

par Alain AVESQUE

Depuis quelques années, membre bénévole du conseil de développement du PTER Vidourle-Camargue*, avec quelques collègues nous avons travaillé en commissions sur plusieurs thèmes d'importance. Il m'a paru légitime d'en rendre compte.

LE PHOTOVOLTAÏQUE : En ces temps où les besoins énergétiques actuels et futurs réclament les solutions les mieux adaptées à la préservation de notre environnement, vivant dans une région très ensoleillée, il nous a paru utile de mettre l'accent sur le développement du photovoltaïque. Nous avons pensé que les communes et les communautés de communes pouvaient donner l'exemple en tapissant les toitures les mieux exposées de panneaux photovoltaïques producteurs d'électricité. Cette électricité peut être revendue à EDF ou autoconsommée, cette dernière possibilité étant la solution la plus

rentable pour une collectivité.

Nous avons appris que les dispositifs de stockage de l'électricité progressaient et même qu'un véhicule électrique dont la batterie a été chargée par les panneaux peut ensuite restituer l'énergie stockée, de nuit par exemple, à des bâtiments mis en réseau, comme c'est le cas au Cailar.

Les coûts d'une installation ayant nettement baissé, nos collectivités devraient pouvoir progressivement s'équiper sans mettre à mal leurs finances d'autant que des aides de l'Etat, de la Région et du Département sont disponibles.



Pour les particuliers, la Région, très dynamique sur la question, a mis en place un service qui peut renseigner chacun sur les possibilités et les financements. Il suffit de prendre contact avec le CAUE du Gard* ou avec le PTER Vidourle-Camargue.



Pour les collectivités, la Région, par le biais de l'AREC finance en totalité les ombrières installées sur des parkings mis à disposition durant 20 ans avec, pour la collectivité, possibilité d'achat de l'électricité produite à coût réduit. Il est à noter que dans notre Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) nous sommes plutôt en pointe sur ces équipements.

En effet, à Calvisson, l'école Roger Leenhardt et sa nouvelle cantine scolaire sont pourvues de panneaux photovoltaïques. De plus, l'association ECDC* projette, en partenariat avec la commune, d'en équiper l'ancienne décharge, proche du site de Canteperdrix, ainsi que des toitures de bâtiments municipaux. Concernant Congénies, l'école en est déjà dotée et à Sommières trois projets sont en gestation : une ombrière sur parking, le futur siège de la CCPS et la partie non-aménageable d'une zone d'activité.

*PETER : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, Ancien Pays Vidourle-Camargue qui comprend les 5 communautés de communes situées entre Nîmes et Montpellier. Tel: 04 34 14 80 00.

*CAUE du Gard (géré par le Département) Tel : 04 66 36 10 60.



L'EAU : Plusieurs interrogations ont animé cette commission :

1 La qualité de l'eau : après rencontre de plusieurs établissements publics et privés compétents, la conclusion à laquelle nous sommes parvenus est la suivante : la qualité s'accroît peu à peu à mesure que les pratiques agricoles se font plus respectueuses de l'environnement, en limitant ou supprimant les intrants chimiques.

2 La quantité d'eau : la population locale s'accroît, le tourisme impacte la ressource pendant que les nappes phréatiques comme celle de la Vistrenque qui nous alimente, baissent régulièrement sans que, pour l'heure, nous soyons dans une situation dramatique. De plus, le syndicat des eaux de la Vaunage a, judicieusement, passé contrat avec BRL qui nous fournit chaque année 100 000 mètres cubes d'eau potabilisée provenant du Rhône.

Il est à noter que BRL dont la mission est aussi d'alimenter en eau brute le territoire, notamment pour un usage agricole, pourrait être plus incité à étendre ses réseaux d'eau brute pour équiper les particuliers souhaitant arroser leur jardin ce qui économiserait d'autant l'eau potable puisée dans la nappe.

3 La sécurisation des dispositifs de stockage et de distribution : le constat réalisé montre clairement une protection insuffisante de nos châteaux d'eau, de nos réservoirs et des dispositifs de distribution.

Nous avons tiré la sonnette d'alarme auprès des élus du PTER afin que des périmètres de protection soient édifiés et qu'un système de télésurveillance couplé à une alarme qui pourrait déclencher une alerte téléphonique soit mis en service pour garantir que cette ressource vitale ne soit pas mise en péril par un quelconque hurluberlu.

*Association : Énergie Citoyenne De Calvisson.

LE PTER VIDOURLE CAMARGUE, UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE DU TERRITOIRE :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PTER) Vidourle Camargue, présidé par Monsieur Pierre MARTINEZ, fédère 5 communautés de communes (Pays de Sommières, Rhône Vistre Vidourle, Petite Camargue, Terre de Camargue et Pays de Lunel, soit au total 50 communes et 150 000 habitants), autour d'un projet commun de développement : Maintenir les équilibres et les richesses du territoire. Leur regroupement volontaire permet la reconnaissance de son périmètre en territoire organisé pour porter différents dispositifs de contractualisation avec l'Europe, l'Etat, la Région et les Départements du Gard et de l'Hérault. Le PTER est aussi un espace de mutualisation et de complémentarité favorisant les échanges d'expériences des collectivités et des acteurs économiques.



CALVISSON
1^{ÈRE} COMMUNE ADHÉRENTE
DE FRANCE



Je révise avec Prof Express ! Soutien scolaire en ligne

100% FINANCÉ PAR VOTRE MUNICIPALITÉ

DU CP À
LA TERMINALE

PROFITEZ-EN !
Service GRATUIT pour les
familles calvissonnaises

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

LE SITE DU
PARENT



INSCRIVEZ-VOUS !
SCANNEZ LE QR CODE

 profexpress.com

 Pour tous renseignements
02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h

LE CARNET

Le Maire et le Conseil Municipal...



Naissances

...souhaitent la bienvenue à :

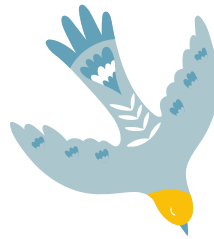
Adam SCHMITT né le 29 juin 2023
Romie MARTIN GUTHERZ née le 15 juillet 2023
Milo COURTET né le 18 juillet 2023
Nathan CARRIERE né le 19 juillet 2023
Hannah BOUTYARZISSET née le 22 juillet 2023
Gabriel FRANCISOD né le 24 juillet 2023
Adèle BERDEU née le 01 août 2023
Asya AKTUG née le 04 août 2023
Ethan RAVION DE SANTIS né le 10 août 2023
Inès MECHROUHE né le 17 août 2023
Owen MANNAERT RENAULT né le 18 août 2023
Elio D'ANNA né le 19 août 2023
Lévana GRANCHE née le 21 août 2023
Amelya OLCZAK née le 23 août 2023
Téa MORO BERRUER née le 24 août 2023
Malo DROUHOT né le 24 août 2023
Loan BENAVENT MARTINEZ . né le 03 septembre 2023
Maya ANGLADA née le 10 septembre 2023
Naïl OUAOUICHE né le 14 septembre 2023
Charlie BENTKOWSKI née le 01^{er} octobre 2023
Nio MAZIERE né le 7 octobre 2023



Mariages

...adressent tous leurs vœux de bonheur à :

Ophélie ASPART et Andersson TAPIAS CIRO
 qui se sont unis le 17 juin 2023
Emilie FROMENTAL et Yannick TONCELLI
 qui se sont unis le 24 juin 2023
Christelle RAMOS et Samuel TZIBOULSKY
 qui se sont unis le 24 juin 2023
Cynthia KEITA et Jean-Baptiste TAILHADES
 qui se sont unis le 30 juin 2023
Léa MARQUES et Cyril MOZET
 qui se sont unis le 8 juillet 2023
Aimée SALON et Fabrice TRIMBUR
 qui se sont unis le 29 juillet 2023
Claire BACONNIERE DE SALVERTE et Alain COUDERC
 qui se sont unis le 2 septembre 2023
Emeline HERBELET et Bastien D'ANNA
 qui se sont unis le 30 septembre 2023
Flora TAILHADES et Olivier JEANJEAN
 qui se sont unis le 7 octobre 2023



Décès

...assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Michel LEVAIN le 6 mai 2023
Jean MERCADAL le 28 juin 2023
Anita NAVACCHI veuve LÉVÈQUE le 4 juillet 2023
Solange GUIEN veuve DAUTHON le 7 juillet 2023
Aldo MARINELLO le 10 juillet 2023
Serge LAGET le 25 juillet 2023
Josette LECOINTRE le 30 juillet 2023
Aline FERRIER-GIRARD veuve MEUNIER le 10 août 2023
Antoine MARQUÉS SÉRON le 12 août 2023
Sylvie TAZEROUTI le 12 août 2023
Bernard DELANNOY le 13 août 2023
Madeleine SAINTOS le 18 août 2023
Guillaume DEBLOIS époux BOIVIN le 29 août 2023
Thérèse PÉRIÉ veuve AIGREFEUILLE le 3 septembre 2023
Paul SCHURR le 14 septembre 2023
Josette JOURDIN veuve DE GALEAZZI le 18 septembre 2023
Christine GALINIER le 19 septembre 2023
Raymond BONNET le 24 septembre 2023
Raymond FLAMANT le 25 septembre 2023
Jean BEILLARD le 27 septembre 2023
Patricia PANNETIER le 28 septembre 2023
Aimé ROUYRE le 4 octobre 2023
Jocelyne GUILLEMAIN épouse CHAPPERT le 10 octobre 2023
Bruno SAINTOS le 11 octobre 2023
Simone DURAND veuve LAVIGNE le 16 octobre 2023

Mes démarches Administratives



RECENSEMENT MILITAIRE.

Vous venez d'avoir 16 ans : penser à venir en mairie avec votre pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent de vos parents afin de procéder à votre inscription pour le recensement militaire. Une attestation vous sera ensuite remise. Elle vous sera nécessaire pour passer vos diplômes (bac, permis de conduire). À 18 ans vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

Veillez toutefois vérifier votre inscription auprès de la mairie → 04 66 01 20 03.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes.

Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 JUIN 2024, il n'y aura qu'un tour.

Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

→ Pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de vous rendre en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.



CHANGEMENT DE DOMICILE.

Vous venez d'emménager sur la commune ou bien vous avez changé de domicile dans la commune, pensez à venir le déclarer en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de mettre à jour votre inscription sur les listes électorales.

SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

→ 04 66 01 20 03

**MAISON DE L'INFORMATION**2 place du général de Gaulle
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h30

→ 09 79 39 57 35

**SERVICES TECHNIQUES**410, rue des Entrepreneurs - Zac du Vigné
du lundi, au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

→ 04 66 01 70 12

**POLICE MUNICIPALE**

4, Place Mireïo

→ 04 66 01 98 93

→ 06 75 21 15 76

**CCAS**Maison des familles et des solidarités
Sur rendez-vous

→ 04 66 03 41 49

→ 06 74 91 02 62

**SERVICE URBANISME**lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
mardi et jeudi de 8h à 12h Fermé le vendredi

→ 04 66 01 78 07

**MÉDIATHÈQUE**Place des Halles
Mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h30
Mercredi/ samedi : de 10h à 12h30 puis de 14h30 à 18h30

→ 04 66 37 10 23

**DÉCHETTERIE DE CALVISSON**du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
fermée les mardis et vendredis matin

→ 04 66 77 09 71

URGENCES

- Pompiers 18 ou 04 66 80 88 55
- Gendarmerie 17 ou 04 66 01 20 07
- SAMU 15

RÉSEAUX

- ERDF dépannage 0810 333 030
- Gaz dépannage 0800 473 333
- SDEI - Lyonnaise des Eaux
- Service clientèle 0977 409 443
- n° azur, prix d'une communication locale
- Urgences 0977 401 139
- n° azur, prix d'une communication locale

SOCIAL**Interprète LSF français**

- Clara MARY 06 16 99 14 90

Téléalarme

- M. Avesque 06 37 06 66 95
- 19 av. de Lattre de Tassigny

- Centre médico-social 04 66 01 23 13

- ADMR 04 66 01 44 04

46, Grand'rue

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h**Centre socio-culturel / France Services**

- Calade 04 66 22 16 35
- 6 bis, avenue du 11 novembre

SERVICES INTERCOMMUNAUX**Communauté de communes
du Pays de Sommières**

- Accueil 04 66 77 70 39
- Urbanisme 04 66 77 97 31
- SPANC 04 66 77 70 39
- Déchets ménagers 04 66 80 98 40
- Cantine, Garderie,
Services périscolaires 04 66 77 09 67
- Service développement
économique 04 66 77 70 39
- Relais emploi du
Pays de Sommières 04 66 35 91 71

MAISON DE RETRAITE

- Maison de retraite Le Vignet 04 66 01 21 21
- 162, rue de l'Aire

RELIGION

- Paroisse Catholique 04 66 74 22 71
- Paroisse protestante 04 66 81 30 32
- 04 66 53 69 35

ENFANCE / ÉDUCATION**Petite enfance**

- Crèche 04 66 63 00 98
- Relais assistantes maternelles 04 66 63 18 76
- Maison de la petite enfance
- Micro crèche «Loulop» 07 60 09 05 67
- MAM «Le berceau des titous» 04 48 68 89 73

Écoles | restauration et périscolaire

- École Maternelle LE PETIT PRINCE
31 av. du 11 novembre 04 66 01 22 88
- Restauration 06 43 60 44 03
- École élémentaire ROGER LEENHARDT
Chemin de la Glacière 04 66 01 28 01
- Restauration 04 66 02 06 32
- École primaire L'ÎLE VERTE
Ch. de Caveyrgues 04 66 37 86 68
- Restauration 04 66 57 29 55

Collège

- Collège LE VIGNET 04 66 01 32 61

Centre de loisirs

- Centre aéré, centre de loisirs
Association Familles Rurales 09 67 08 40 69
- Avenue Daniel Porte

SANTÉ**Diététicienne**

- Bertrand Cécile 04 66 20 89 06

Dentistes

- Breton Agnès 04 66 01 23 33
- Mathieu Roux, Perrier Vincent 04 66 01 23 33
- Kadaoui Malika, Louis Fabre 04 66 01 21 88

Prothésiste dentaire

- Jacobo Jérôme 06 12 59 49 58

Orthodontistes

- Cuinet Michel 04 66 37 45 04

Médecins

- Candela Cécile 04 66 20 89 00
- Casanova Sophie 04 66 20 89 00
- Coulaud Rédha 04 66 20 89 00
- Dameme Caroline 04 66 20 89 00
- Ginestie Julie 04 66 20 89 00
- Hurtel Marie-Josèphe 04 66 20 89 00
- Le Hingrat François 04 66 01 20 69
- Pallancher Mathieu 04 66 20 89 00
- Poncin Julien 04 66 20 89 00

Pédicures-Podologues

- Blondelle Briac 04 66 20 89 04
- Saussine Valérie 04 66 63 47 42
- Pincemaille Lucie 04 66 59 41 74
- 06 43 25 53 85

Orthopédiste | Orthésiste | Podologiste

- Mercadier Sandrine 06 49 88 40 04

Masseurs-Kinésithérapeutes

- Arnaud Sylvain 04 66 20 89 07
- Balan Johann 04 66 20 89 01
- Cadilhac Marie 04 66 20 89 01
- Mahistre J.-Paul 04 66 20 89 01
- Mamet Vincent 04 66 01 36 89
- Willay Nancy 04 66 01 36 89

Ostéopathes

- Arnaud Sylvain 04 66 20 89 07
- Brun Sylvain 06 60 10 58 96
- D'Amerval Nicolas 06 64 84 97 91
- Mamet Vincent 04 66 01 36 89
- Willay Nancy 04 66 01 36 89

Orthophonistes

- Douard Julia 04 66 20 89 03
- France Benjamin 09 81 02 08 28

Télémédecine optique

- Ophthacenter 04 66 04 96 76

Sages femmes

- Castanier-Gasa Stéphanie,
Jouliia Stéphanie 04 66 01 94 80
- Masia Véronique 04 66 20 89 05
- CASSINI Nathalie 04 66 20 89 05

Pharmacie

- Rouil / Terme-Riou 04 66 01 20 44

Infirmiers

- Bastide Aurélie 04 66 93 07 76
- 06 80 35 74 86
- Bastid Sandra 06 24 66 89 83
- Boillot Christine 06 72 05 74 96
- Calvo Benoît 06 80 73 10 40
- Capon Céline 04 66 59 60 93
- Chevallier Catherine 09 66 90 59 01
- 06 21 10 26 96
- Cholet Florian 07 85 85 96 66
- Raymondo-Connes Valérie 04 66 20 89 02
- Deimon Dominique 04 66 01 26 26
- Delarue Stéphanie 06 26 02 04 87
- Gaillard Isabelle 06 43 64 28 30
- 04 66 58 23 89
- Magnano Carole 06 63 89 14 82
- Marion Emmanuel 04 66 93 07 76
- Zatourian Mathieu 06 80 73 10 40
- 06 08 38 81 12

Vétérinaires

- SCP Martin Granel Beaufile 04 66 01 23 19
- Jumelle Blavier

Taxis et ambulances

- Taxi Girard 06 81 04 26 38
- Taxi Valérie Calvisson 06 48 28 69 76
- R Taxi 06 77 53 66 69

GARAGE DU COLLEGE

Entretien & réparation toutes marques

- ✓ RÉVISION
- ✓ DISTRIBUTION
- ✓ EMBRAYAGE
- ✓ PNEUMATIQUE

- ✓ GÉOMÉTRIE
- ✓ SUSPENSION
- ✓ FREINAGE
- ✓ DIAGNOSTIC

- ✓ MÉCANIQUE
- ✓ CLIMATISATION
- ✓ ÉTHANOL
- ✓ 2 ROUES

Chez Gregory
CALVISSON

☎ 04.66.01.69.46

garageducollege@orange.fr

467 AVENUE DU COLLEGE | 30 420 CALVISSON



Vente de Véhicules Neufs & d'Occasions
pour les particuliers et les professionnels
Reprise & financement

Réparation mécanique & carrosserie
Toutes marques

Location
De 1 jour à 1 mois

Mobilize
BEYOND AUTOMOTIVE

Expert **E-TECH**



Nouvelle Renault Clio

04 66 01 21 93

104 Rue du Levant, 30420 Calvisson

Mon Agenda



RETROUVEZ
L'AGENDA
CULTUREL
MENSUEL
À L'ACCUEIL

et sur le site internet →

C

CALVISSON.COM

Du **SAMEDI 28 OCTOBRE** au **VENDREDI 3 NOVEMBRE** → festival jeune public 1,2,3 Soleil

NOVEMBRE

- SAMEDI 4** → 6H à 13H Vide-grenier au boulodrome
MERCREDI 8 → après-midi Maison mobile du Conseil Départemental
SAMEDI 11 → Cérémonie aux monuments aux morts
SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 → 9H à 17H Braderie Terre des enfants au foyer communal
MARDI 14 → 9H à 12H Maison mobile Agirc- Arrco place Général de Gaulle
MARDI 14 → 14H à 16H Relais emploi à la Maison de l'information
SAMEDI 18 → Bourse aux jouets par l'épicerie solidaire au CCAS
MERCREDI 22 → après-midi Maison mobile du Conseil Départemental
DIMANCHE 26 → Loto CLUB DE JUDO au foyer communal

DÉCEMBRE

- DIMANCHE 3** → Loto LES NITCHOULES au foyer communal
VENDREDI 8 → à partir de 17H Noélie place du Général de Gaulle
DIMANCHE 10 → Loto CALVISSON FOOTBALL CLUB au foyer communal
MARDI 12 → 14H à 16H Relais emploi à la Maison de l'information
MERCREDI 13 → 13H30 à 19H30 Don du sang au foyer communal
SAMEDI 16 → 10H à 19H Marché des commerçants Place du Général de Gaulle
DIMANCHE 17 → Loto LA DIANE CALVISSONNAISE au foyer communal

JANVIER

- SAMEDI 13** → 19H Présentation de la saison culturelle au foyer communal
DIMANCHE 14 → Loto APE au foyer communal
VENDREDI 19 → Vœux de Monsieur le Maire
DIMANCHE 21 → Loto ORATORIO au foyer communal
SAMEDI 27 & DIMANCHE 28 → 10H à 17H30 2^e bourse aux minéraux et fossiles au foyer communal

C



S.A.S Di.mattéo

Père & Fils

MACONNERIE GÉNÉRALE

De Père en Fils

*Nous sommes spécialisés dans la rénovation : Toiture, Façade, Terrassement, Plâtrerie, Peinture, Carrelage, Menuiserie ect ...
Nous pouvons aussi gérer tous corps d'état avec nos partenaires
Electricien, Plombier, Ferronnier ect ...*



120, AV. DU COLLÈGE - **CALVISSON** - 30420

04 66 01 00 32



Prenez rendez-vous




directement avec le QR code ou en vous rendant sur le site
www.planity.com/yvan-salinas-coiffure-30420-calvisson

Yvan Salinas


COIFFEUR TECHNICIEN POUR ELLE & LUI

HORAIRES D'OUVERTURES

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

 Z.A.C du Vigné
 6 rue des Marchands
 30420 Calvisson

 04 66 20 58 44

 yvan.salinas@wanadoo.fr

Suivez-nous



Depuis 2010,
 votre expert
EAU AIR SOL
 vous
 accompagne
 dans les énergies
 renouvelables

plusquePRO  9.5/10 (249 avis)



UNE ENTREPRISE
 DE CONFIANCE
 POUR UN TRAVAIL
 DE QUALITÉ, À
 VOTRE SERVICE
 ET SANS
SOUS-TRAITANCE



EAU AIR SOL

04 66 93 45 37
www.eau-air-sol.fr
contact@eau-air-sol.fr

Facebook & LinkedIn
 EAU AIR SOL

- POMPE À CHALEUR
AIR/EAU
- PHOTOVOLTAIQUE
- CLIMATISATION



SARL CRC

COVASSIN RENOVATION CONSTRUCTION

MAÇONNERIE GÉNÉRALE – 30420 CALVISSON

Tassier Franck **06 03 80 08 69**

réussite[®] +

FORMATION

PROFESSIONNELLE

Particuliers et entreprises :
Vous souhaitez une formation
de qualité chez vous ?

MARKETING, RÉSEAUX SOCIAUX

ORGANISATION DU TRAVAIL

LANGUES (DE L'ANGLAIS AU CORÉEN !)

BUREAUTIQUE ET LOGICIELS

MANAGEMENT, COACH

PÉDAGOGIE, ANDRAGOGIE

Qualiopi
www.qualiopi.fr

formations finançables jusqu'à 100%

réussite[®], c'est aussi le soutien scolaire à domicile ou en centre
À Calvisson, 8 rue des marchands en face du U Express

☎ 09 70 44 88 78

🌐 reussite-coaching.com



Route de Vergèze 30420 CALVISSON
Tél. : 04 66 01 20 38 / Mail : info@valdeyron.com

www.valdeyron-materiaux.com

- MAUGUIO : Tel 04 66 35 00 59 / ZAC La Louvade Lieu-dit Maussan 34130 Mauguio
- MARGUERITES : Tel 04 66 68 08 68 / 9 Chem. de l'Aqueduc 30320 Marguerites
- CALVISSON : Tél. : 04 66 01 20 38 / Route de Vergèze 30420 Calvisson
- CODOGNAN : Tel 04 66 35 00 59 / 100 Chemin du Moulin Roul 30920 Codognan
- VAUVERT : Tel 04 66 35 00 59 / Zac Côté Soleil 25 avenue du Midi 30600 Vauvert
- NÎMES : Tel 04 66 27 80 69 / Chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes

TOUT FAIRE VALDEYRON
RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.

ECO AIR EAU SOLEIL
ENTRETIEN - DÉPANNAGE - INSTALLATION
POMPE A CHALEUR - CLIMATISATION
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

NOTRE PLANÈTE EST UNE SOURCE
D'ÉNERGIE ET D'ÉCONOMIE
INÉPUISABLE,
VOUS EN FAIRE BÉNÉFICIER
EST NOTRE MÉTIER.

Eco Air Eau Soleil CONILIERE & Frères

2 Chemin des Amandiers
30420 Calvisson
Tél. : 04 66 23 35 52
Port. : 06 14 64 44 40
Mail : ecoaes@gmail.com
<https://eco-air-eau-soleil.fr>

Domaine ROC de Gachonne
Vigneron indépendant
Vins issus du Terroir de Calvisson

Venez déguster nos vins
au Domaine
du lundi au samedi de 16h à 19h
sur le marché de Sommières
le samedi matin
sur le marché de Calvisson
le dimanche matin

Marie et Pascal PERCHE
901, route de Saint Côme - 30420 CALVISSON
06 86 84 94 69 / 06 74 45 79 70 • domainerocdegachonne.fr



Les Mains de Pasithéa
Massage Bien-être à domicile
Calvisson et Alentours

Massage Relaxant **Massage Sportif**
Technique Californienne pour lâcher prise Technique Suédoise pour dénouer les tensions

CARTES CADEAUX

- Massage Future Maman
- Massage Plantaire
- Massage aux Bambous
- Massage Japonnais du Visage
- Cure Anti-cellulite
- Cure Jambes lourdes
- Massage aux Ventouses

Uniquement sur Rdv 07.49.48.47.95



DESTOCK DEPOT
EQUIPEMENT MAISON ET JARDIN
DES MARQUES
A PETITS PRIX
VENTE ET REPARATION
ELECTROMENAGER
JARDIN OUTILLAGE
LOISIRS ET JEUX
NEUF OU RECONDITIONNE

LIVRAISON
ET INSTALLATION
GRATUITE

13 PL. DU GENERAL CHARLES DE GAULLE CALVISSON
TEL : 06 51 75 65 07
FACEBOOK : Destock Depot

NE PAS SEPRER AVEC LE VOSR PRODUIT



PEUGEOT

Calvisson - 04.66.01.21.25

Garage CISCAR

Ventes de véhicules neufs & occasions

Réparations toutes marques Mécaniques & Carrosserie

Dépannage



ZAC du Vigné – 120 Rue des entrepreneurs 30420 Calvisson

ets
Delord
DAVID

Plombier • Chauffagiste • Sanitaire
Cuisine et divers petits travaux

06 73 99 10 19 • 04 66 37 93 42

delord.david@sfr.fr
30420 Calvisson

**VOTRE PUBLICITÉ
DANS LE MAG
CALVISSON ?**

CONTACTEZ NOUS !

information@calvisson.com

C

Exbrayat Domo Travaux



**Électricité – Plomberie – Salles de Bain
Terrassement – Jardins
Tous Travaux & Dépannages**

06 22 51 69 44

Hameau de Sinsans – CALVISSON

edt30420@gmail.com

Pâtisserie et Salon de thé

A déguster sur place ou à Emporter

☎ Commande au 09 82 53 74 76



**PÂTISSERIE
LES 3 MOULINS**

9 Pl. Mireio, 30420 Calvisson

La mairie de Calvisson
présente

Les Noélicies

Vendredi 8 décembre
• à partir de 17h
sur la Place du Pont

2023

18h30 arrivée
du Père Noël

Nombreuses animations gratuites

Stands salés & sucrés pour petits
et grands gourmands, buvette

EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS CALVISSONNAISES